



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 02/10/2019  
Reçu en préfecture le 02/10/2019  
Affiché le 02/10/2019 **SLO**  
ID : 081-218102572-20190930-2019DEL63-DE

Date de la convocation  
24.09.2019

L'an deux mille dix-neuf et le trente septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RAYNAUD, Maire.

N° 19/63

**Présents :** Mrs RAYNAUD, LE ROCH, Mme MAILLET-RIGOLET, Mr MARTY, Mmes VILLENEUVE, Mr SOULA, Mme TAFELSKI, Mr GRIALOU, Mmes BABAUX, GARCIA, Mrs LEFERT, CROUZET, Mme TRUTINO, Mr SAMATAN, Mmes GONZALES, PAWLACZYK, Mr GALINIE, Mme THUEL

**Absents :** Mme RAYNAL procuration à Mr MARTYT  
Mr GUIRAUD procuration à Mr GRIALOU  
Mr FABRE, procuration à Mme VILLENEUVE  
Mme BENTATA-RAUCOULES procuration à Mr LE ROCH  
Mr GRIMAL procuration à Mme TAFELSKI  
Mme ANGLES procuration à Mme TRUTINO  
Mr DE GUALY procuration à Mme THUEL  
PEYRONIE, Mmes KLIMEZACK-GIL, PELLEGRINI

**Secrétaire :** Mr LE ROCH.

Objet de la délibération

**CONVENTION  
ORGANISANT LES  
MODALITES  
D'INTERVENTION  
TECHNIQUES DE LA  
VILLE AUPRES DU  
SYNDICAT MIXTE DU  
SAUT DU TARN**

Les services techniques de la ville interviennent depuis de nombreuses années sur des missions et des interventions destinées à contribuer à l'entretien du patrimoine du syndicat mixte du Saut du Tarn sans aucune contrepartie.

Afin de valoriser l'engagement de la commune auprès du Syndicat mixte il est proposé de maintenir cette intervention à titre gracieux et de formaliser les conditions de ces interventions techniques dans une convention destinée à clarifier les tâches et missions correspondantes, et en permettre une bonne évaluation.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

PROPOSE de mandater Monsieur le Maire afin de signer la convention organisant les modalités d'intervention techniques de la ville auprès du Syndicat mixte du Saut du Tarn.

*Adopté à l'unanimité*

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 2 octobre 2019  
Jean-Paul RAYNAUD,  
Maire,  
Conseiller Départemental



Pour le Maire  
Adjoint Délégué